

**Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire  
présenté avec le formulaire)**

**Nom :** MAHREZ

**Sujet :** Consultation sur les nouvelles exigences de remboursement

**Date :** 02-08-2021

j'ai pris un billet d'avion avec RYAL AIR MAROC Montreal/ Casablanca le 08 mars 2019 et j'ai pris un autre Casablanca Bruxelles Belgique aller/ retour j'étais coincé à Bruxelles durant 4 heures et demi une fois les frontières ouvertes entre la Belgique et le Canada j'ai pris un billet aller Retour Bruxelles Montreal retour de Montreal à Bruxelles était le septembre le 05 / 2019 on m'a refusé de monter à bord car la Belgique n'autorise pas les Canadiens à rentrer chez eux et j'avais déjà pris un autre billet aller simple Bruxelles Casablanca donc j'ai perdu beaucoup d'argent j'ai contacté les compagnies d'avions pour me rembourser pas de réponse merci d'avoir pris le temps de lire mon commentaire et de le prendre en considération LAHCEN MAHREZ